

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 31 (1905)
Heft: 3

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sation de la fête du 25^{me} anniversaire de la fondation de notre Société. L'assemblée a été nombreuse.

I. Séance.

Liquidation d'affaires administratives.

1^o Le rapport du président sur la marche de la Société en 1904 sera présenté au banquet.

2^o Reddition des comptes. Il résulte du rapport très détaillé de notre dévoué caissier et vice-président, M. Bise, commissaire général, que nos finances sont prospères. Notre stock d'« Albums de fête » diminue chaque jour et nous apporte de nouvelles ressources.

3^o Le rapport sur le « Fribourg artistique à travers les âges¹ », établi par M. Labastrou, président du Comité de rédaction de cette intéressante et très appréciée publication, est présenté, vu l'absence de M. Labastrou, par M. Gremaud, président.

Nous extrayons de ce rapport les quelques données suivantes :

« Le nombre de nos abonnés est toujours d'environ 200 ; nous vendons un certain nombre des volumes qui restent en magasin. Au point de vue financier, les affaires ne sont pas bien brillantes, car, sans les subsides de l'Etat et du Conseil communal, nous ne pourrions pas couvrir les frais de publication. Voici quelques extraits de la préface de l'année écoulée, 1904, par M. Gonzague de Reynold :

« Le moment est venu, nous semble-t-il, de redire cette année, d'une manière précise, ce qu'est le « Fribourg artistique », quel est son but et quelles sont, — non point les prévisions, — mais les très humbles espoirs de sa rédaction et de ses fondateurs. »

« *Le Fribourg artistique à travers les âges* », — on oublie parfois la seconde partie de ce titre ! — est une revue d'art national fribourgeois, dont le but immédiat est de révéler au public les immenses richesses que renferme notre pays minuscule. Notre publication s'adresse au public fribourgeois : aussi n'a-t-elle pas été entreprise afin de « faire des affaires », ni même de « rentrer dans ses fonds », elle n'a été entreprise non plus pour procurer un peu de gloire à ses collaborateurs ! Ce qu'elle veut, avec toute l'abnégation possible, c'est apprendre aux Fribourgeois à connaître Fribourg. »

« Les planches publiées en 1904 sont, une fois de plus, un exemple de la diversité des trésors que nous possédons, une preuve du génie singulier de nos artistes et de nos artisans : Jardinières en argent repoussé, ciboire gothique, encensoir aux armes de Neuchâtel, les objets d'orfèvrerie que nous avons reproduits nous rappellent l'un de nos triomphes pacifiques d'autrefois, comme les bas-reliefs, l'ossuaire et l'obélisque de Morat nous rappellent nos gloires héroïques. Entre les « bannerets » de Grégoire Sickinger et l'humble costume gruyérien », il y a toute l'histoire d'un peuple, comme entre les dessins de Friess et le vitrail de Mehoffer, en allant de la douce vierge italienne de l'Annonciation, à la Tour de Trême, aux délicieux « Pélerin » et « Pélerine » de Grimoux, il y a toute l'histoire de l'art ! De la montagne, où nous avons cueilli comme une fleur alpestre « le chalet des Allières », nous descendons vers la plaine, par « l'ancienne maison de Vuadens », et nous rentrons enfin en ville nous réchauffer, en l'admirant, au « Poêle du XVIII^e siècle ». Enfin, une page de l'Antiphonaire d'Estavayer, le tombeau du Christ à la Mailgrange, un confessionnal de l'église Saint-Michel, la sainte Elisabeth du Stalden, tout cela nous prouve combien nos ancêtres, d'âge en âge, avaient une idée religieuse de l'art !... L'« Ave Maria » de M. Moulet semble nous prouver que nos artistes contemporains ont eux aussi compris toute l'importance de cette conception traditionnelle. »

Nous recommandons particulièrement à nos lecteurs l'« Art de la Ville de Fribourg », par M. le professeur Zemp, étude qui paraîtra dans le courant de l'année, ainsi qu'un travail très intéressant sur la Valsainte, par le R^d P. Massiac, bibliothécaire à la Chartreuse de la Valsainte. (A suivre).

¹ Publié sous les auspices des Sociétés des Amis des Beaux-Arts et des Ingénieurs et Architectes.

Société vaudoise des Ingénieurs et des Architectes

4^{me} séance ordinaire, du 28 janvier 1905.

Présidence de M. Isoz, architecte.

La séance est ouverte à 8 ³/₄ heures.

M. le Président fait circuler de belles photographies des échafaudages du pont Chauderon-Montbenon, dues à M. Vionnet, qui veut bien en offrir des copies, au prix de revient, aux membres de la Société.

Il présente, en outre, deux journaux techniques : « Il Monitore tecnico », de Milan, et « La Ingegneria », de Buenos-Aires, envoyés comme spécimens pour abonnements ; enfin, deux brochures, l'une de M. le professeur H. Dufour donnant les observations météorologiques de l'Institut agricole, l'autre du Dr Heim, de Zurich, sur les prévisions des géologues quant au tunnel du Simplon ; c'est une réponse aux critiques de M. le conseiller national Sulzer-Ziegler.

M. Möhlenbruck a la parole pour présenter, au nom de la Société de construction de Romainmotier, des ventilateurs et de simples brasseurs d'air, actionnés par de petits moteurs électriques, dont le fonctionnement est intéressant. On voit aussi un moteur de 2 ¹/₂ chevaux, pour motocyclette, qui se distingue par une exécution très soignée et des matières premières de fort belle qualité.

M. Meyer, architecte, rapporte ensuite au nom de la Commission pour les concours d'architecture en Suisse. Après avoir rappelé la différence de valeur qu'il y a entre les primes accordées dans les concours publics suisses et celles décernées dans d'autres pays, M. Meyer relève le fait que souvent, chez nous, le lauréat d'un concours n'est pas chargé de l'exécution ; son travail se trouve ainsi mal rétribué.

En 1887, la Société suisse des ingénieurs et des architectes a admis un règlement pour les concours, qui est fréquemment observé en Suisse allemande¹. M. Meyer conclut en demandant pour les articles 9 et 12 un changement de rédaction. Si la Société vaudoise fait sienna la modification, son comité transmettra cette proposition à la Société suisse.

Après une discussion à laquelle prennent part les architectes présents et M. Perey, ingénieur, on décide de revoir encore une fois la question et de présenter une étude complète du dit Règlement dans une prochaine séance.

La Commission précédente est complétée par MM. Bonjour, Dufour, Epiteaux et Laverrière, architectes.

M. le Président demande que la Commission étudie aussi la question d'une « Caisse de défense mutuelle pour architectes », comme celle existant en France.

Six candidats, dont trois architectes et trois ingénieurs, sont présentés : MM. Hermann Lavanchy, architecte, à Montreux, par MM. Kohler et Flesch, ing. — Georges Reybaz, architecte, à Lausanne, par MM. Epiteaux, arch. et Kohler, ing. — Daniel Isoz, architecte, à Lausanne, par MM. Paschoud, ing. et F. Isoz, arch. — Elie Traveloz, ingénieur en chef de la maison Buss et Cie, à Bâle, par MM. Kohler et Paschoud, ing. — F. Bernhard, ingénieur au Montreux-Oberland bernois, par MM. G. Junod, ing. et F. Isoz, arch. — Georges Payot, ingénieur, à Lausanne, par MM. Perey, ing. et F. Isoz, arch.

La séance, à laquelle assistaient 18 membres, est levée à 10 ¹/₂ heures.

Pour le secrétaire : O. ROCHAT.

¹ Voir N^o du 25 janvier 1904, page 103.

Bâtiment de la Bourse, à Bâle¹.

Le Jury s'est réuni les lundi et mardi, 23 et 24 janvier dernier, pour l'examen des 61 projets présentés et a décerné les prix suivants :

Un 1^{er} prix de Fr. 1600 au projet « *Börseplätzli* ». — Architectes : M. Hermann Weideli, de Oberhofen (Thurgovie), actuellement à Mannheim, et M. Robert Bischoff.

Un 2^e prix de Fr. 1200 au projet « *Jacob Sarbach I.* ». — Architecte : M. Emmanuel Erlacher, à Stuttgart.

Un 3^e prix de Fr. 1200 au projet « *La bourse ou la vie* ». — Architecte : M. Erwin Heman, à Bâle.

Un 4^e prix de Fr. 1000 au projet « *Spiel* ». — Architectes : MM. Romang et Bernoulli, à Bâle.

De plus, l'acquisition du projet « *Basler Typus* » a été recommandée et les projets « *Tradition* », « *Rosa* », « *Glattis* », « *St-Georg* » et « *Tempora mutantur* » ont reçu une mention honorable.

Tous les projets ont été exposés du 26 janvier au 8 février au Musée industriel. Nous publierons, dans nos prochains numéros, des reproductions des projets primés.

¹ Voir N^o du 25 octobre 1904, page 375.

Hôtel des Postes et des Télégraphes à La Chaux-de-Fonds¹.

Le nombre des projets présentés à ce concours, qui s'est fermé le 31 janvier dernier, est de 25.

Le jury s'est réuni dans le cours de la semaine passée pour procéder au classement des projets.

¹ Voir N^o du 10 novembre 1904, page 391.